En direct avec le DO Grand-Sud-Est

Séance du 29 au 31 mars 2023

Principaux points à l'ordre du jour

« Fermeture de 5 boutiques »
« Emploi 2022 »
« Astreintes Technicien RS UI AuRA»
« Astreintes DIOCE et Environnement Technique à l'UI PRM »

Vos représentants CGT

Philippe Mudry	(73)
Muriel Franc	(42)
Gilles Astaud	(04)
Olivier Michaud	(42)
Patrick Duret	(69)
David Bonnet	(42)
Christelle Ronget	(03)
Dominique Ducros	(07)
Philippe Besse	(42)
Franck Inglese	(83)

« On marche sur la tête chez Orange… »

Orange veut **supprimer 669 emplois** sur SCE sur 6000 environ via un dispositif de Rupture Conventionnelle Collective.

La raison ? **Pas assez rentable…malgré 2,62 milliards d'euros de bénéfices** qui permettent de largement maintenir les emplois, quitte à mettre les actionnaires à la diète !

Ce plan social pourrait aussi se décliner dans d'autres entités d'Orange, notamment le réseau AD, voire se transformer en Plan de Départ Volontaire comme chez SFR !

On marche sur la tête…

Après 3 années de Décisions Unilatérales, **Orange a pratiqué le chantage lors des NAO**, consciente de de ses propositions très en deçà du niveau de l'inflation. Avec un taux directeur en trompe l'œil, **le compte n'y est pas du tout** !

Les salariés sont lésés avec une perte de pouvoir d'achat de 4% en moyenne.

Quant aux femmes, elles sont payées 5,7% de moins en moyenne que les hommes chez Orange.

Avec un budget de 0,2% de la masse salariale consacré à cette situation, combien d'années faudra-t-il pour rattraper cet écart ?

Malgré l'engagement intersyndical initial de revendiquer 9% minimum, des organisations syndicales ont fait le choix de signer, décision incompréhensible au regard du coût de la vie et du gros triplement du bénéfice.

On continue de marcher sur la tête !

L'actualité sociale pour 36 millions de salariés, dont le personnel Orange, c'est le retrait de l'injuste « réforme » sur les retraites.

Les sénateurs, grassement payés, aux longues siestes digestives et au régime de retraite exceptionnellement généreux, ont voté comme Macron leur a demandé…

Et la comédie parlementaire, le 47-1 et le 49-3, les motions de censure, n'ont fait que renforcer les protestations du monde du travail.

Après la perte de la bataille de l'opinion, le gouvernement est aux abois face aux puissantes mobilisations.

Cependant, la loi est adoptée mais pas encore appliquée et pour les salariés, la seule motion de censure reste la grève et les manifestations.

La CGT, tout comme l'ensemble des organisations syndicales, continuera d'appeler les salariés, les privés d'emploi, les retraités, les jeunes, les fonctionnaires, les contractuels, les cadres et les non cadres **à exprimer leur colère et leurs revendications :** il faut **augmenter les salaires, pas l'âge de la retraite !**

C'est bien une autre répartition des richesses créées par le seul travail qui répondra aux enjeux et besoins sociaux d'aujourd'hui et de demain !

« Emploi 2022 : un mot tabou chez Orange ! »

En filialisant les activités comme avec la GDT, en fermant des boutiques, en sous-traitant les activités techniques comme les activités commerciales ou encore l'assistance technique avec ses plateaux d'appel en France ou en offshore, et en faisant appel à l'intérim, **la DO réduit de facto les effectifs, et met ainsi en péril la pérennité des activités** au sein d'Orange sur notre territoire.

8,2% des effectifs actifs en moins un an (6723 fin 2021 à 6169 fin 2022 soit -554 salariés), 83 recrutements pour 592 départs, accroissement des CDD (+29%), hausse de 60% d'intérimaires notamment dans les boutiques, 3 fois plus de licenciements (13 vs 4 en 2021), et **la DO a eu recours à plus de 2400 salariés sous-traitants** pour cette année 2022, représentant près de 40% de la force au travail nécessaire face à la charge de travail…

Comment dans ces conditions envisager aves serénité l'avenir des emplois et donc des activités ?

Service par service, revendiquons les emplois indispensables et suffisants pour travailler mieux et moins !

« Boutiques : chronique d'une mort annoncée »

Si les libellules symbolisent la transformation et le renouveau, le dossier « Libellule » porte en lui la mort annoncée des boutiques Orange.

Ce **plan social déguisé** est une escroquerie, une manipulation et une tromperie !

Orange est en incapacité de démontrer que sa stratégie fera progresser la santé financière du réseau des boutiques.

Rien dans le dossier ne permet d'apprécier ou de comparer par exemple, les comptes de résultat d'une boutique Orange SA versus une boutique GDT.

La DO GSE participe allègrement à la fermeture de 5 premières boutiques : *Echirolles Comboire, Riom, Vénissieux, Valence Victor Hugo, Marseille Bonneveine* avec 45 salariés désormais en recherche de poste ou qui vont démissionner d'Orange.

Ce sont les premiers d'une liste qui va s'allonger d'ici peu !

La CGT dénonce depuis longtemps la stratégie de l'entreprise : d'abord on redécore, ensuite on relocalise (ou l'inverse), puis on impose un petit chantier horaires aux salariés, et pour finir, on passe en GDT, et pire encore, certaines boutiques disparaissent du paysage ! Le tout, parfois en moins de 6 mois !

Et il est illusoire de croire que des boutiques seront épargnées, soit elles seront transférées à la GDT, soit elles disparaitront…

Orange veut ainsi se débarasser de son personnel dans les 3 ou 4 années à venir.

Les IRP servent de caution , ce que dénonce la CGT au fil des réunions.

Alors qu'un accord sur les mesures d'accompagnement des salariés n'est toujours pas finalisé, la DO voulait reccueillir l'avis des élus CSE, ce qu'a dénoncé une nouvelle fois la CGT.

Après la lecture d'une déclaration commune, tous les élus ont quitté la séance.

La CGT, avec les salariés, continuera d'œuvrer avec eux pour obtenir :

• des boutiques de proximité avec les emplois adéquats y compris via des recutements externes pour répondre à tous les besoins des clients.

• des formations adaptées afin de redonner aux boutiques les moyens humains de fonctionner normalement.

• l'arrêt de tous les projets de transformation ayant pour seul objectif d'importantes économies au détriment de la santé physique et mentale des salariés et du service rendu.

• les mêmes droits et garanties pour tous les salariés avec le changement de convention collective des salariés de la GDT pour la convention des télécommunications CCNT.

Un autre avenir existe pour les boutiques Orange et pour ses salariés.

« Astreintes à l'UI AuRA : seule l'entreprise y gagne ! »

Pour la CGT, cette évolution est directement liée au manque d'effectif de techniciens RS.

La Force au Travail face à la charge de Travail reste une question majeure dans toutes les entités et services d'Orange.

L'UI ne s'appuie sur aucun texte règlementaire pour affirmer que les heures d'interventions en astreinte seront neutralisées dans le calcul de l'amplitude en HNO, mais apportera les réponses ad hoc lors d'une prochaine séance…

Les astreintes sans intervention HNO ne nécessiteront pas de temps de récupération, mais les

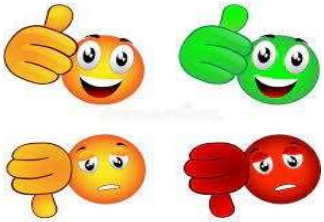

heures de sorties en HNO ne seront rémunérées qu'à partir de la 38ème heure, ce qui implique des changements non négligeables pour certains techniciens.

Un jour férié ou un jour de congé (ou JTL) posé lors de la pré-astreinte fait office de Repos Périodique de Cycle.

Un jour de congé posé en pré ou post-astreinte sera comptabilisé 7h36.

La direction n'envisage pas de passer tous les techniciens en bande D sans montée en compétence…

Il serait laissé une certaine autonomie au technicien d'astreinte pour effectuer son travail sans risque et selon les besoins (appel d'un autre technicien par exemple)

La DO a ouvert une porte à d'éventuelles négociations avec les Délégués Syndicaux pour étudier une compensation financière relative à la perte de pouvoir d'achat dans les cas où la fréquence de tour d'astreinte diminue.

La CGT invite les techniciens à solliciter les élus et mandatés CGT pour élaborer et gagner sur leurs revendications.

« Astreintes DIOCE et EVT UI PRM : effectif en berne, astreinte au rabais… »

En regroupant deux astreintes du domaine **Intégration Complexe** en une seule sur les trois départements Drôme, Ardèche et Vaucluse, les temps de trajet en intervention seront inévitablement rallongés, et la durée du temps de travail effectif quotidien (10h) risquera trop souvent de ne pas être respectée (art. L 3121-1 du Code du Travail).
La CGT invite les techniciens à utiliser leur droit de retrait en fonction des risques qu'ils évalueront.

Pour les techniciens de l'**EnVironnement Technique,** c'est carrément la suppression de l'astreinte qui devient la « solution » de l'UI PRM face à la baisse d'effectif que l'entreprise organise elle-même !
L'UPR assumerait les astreintes à la place de L'UI, en ayant recours à la sous-traitance !
Pour la CGT, la solution passe par la réinternalisation des activités EVT !

Ni caprice ni utopie, mais c'est bien la clé pour conserver l'activité (et donc les compensations financières), stopper l'hémorragie des suppressions de postes et au contraire, élargir le nombre d'emplois.
La CGT invite les techniciens à revendiquer ensemble, et non individuellement, le plus fortement possible auprès de leur ligne managériale le maintien des activités avec le nombre d'emplois face à la charge de travail, et contrer la volonté d'Orange de sous-traiter et fabriquer ainsi des sous-emplois mal payés.

En ne répondant pas à la demande de retrait de la réforme, Macron et son gouvernement alimente la crise démocratique et sociale depuis plus de 3 mois.
Depuis des semaines, la CGT avec les autres Organisations Syndicales ont fait preuve d'une grande responsabilité lors des manifestations avec un calme qui a toujours caractérisé le mouvement, et déplore les débordements et la violence qui émaillent ici ou là les manifestations.

L'intersyndicale continue de demander au gouvernement de prendre ses responsabilités.

Déterminée et mobilisée, l'intersyndicale appelle à une nouvelle grande journée de grève et de manifestations le jeudi 6 avril partout dans le pays.

Je souhaite: ▫ prendre contact ▫ me syndiquer

Bulletin à remettre à un syndiqué CGT de votre département ou de votre service

Nom :_____ **Prénom :**_____
Adresse :_____
Code Postal :_____ **Ville :**_____
Age :_____ **Groupe/ grade :**_____

Ne dites plus … MAIS QUE FAIT la cgt? FAITES-LA !